

KERMESSE AU PATRONAGE

Notre population aura l'occasion de témoigner sa sympathie et sa gratitude envers l'œuvre la plus utile, sinon la plus nécessaire, de notre ville : le Patronage St-Vincent de Paul. Mercredi soir en effet s'ouvrira, dans la salle publique de cette institution, une grande Kermesse, qui se continuera jusqu'au dix-neuf au soir.

Le programme pour chacune des soirées sera des plus variés et des plus intéressants. comportant des comédies, du chant, de la musique et autres amusements. Pour l'ouverture, les Zouaves donneront une comédie désopilante, dimanche la fanfare du Patronage donnera un concert musical dans les parterres et des surprises sont réservées pour toutes les autres soirées de jeudi, vendredi, samedi et lundi.

Les dames organisatrices offriront une véritable innovation : le département chinois. On y trouvera des poupées aux cheveux blonds, aux joues vermeilles, des poupées qui parlent, des poupées qui rient, des poupées qui marchent, des merveilles en un mot de mécanisme et de beauté. Au dernier cirque, bien des spectateurs ont désiré gagner une de ces belles poupées, bien des mains se sont tendues pour les réclamer, bien des piastres ont été dépensées, en vain malheureusement, pour en posséder au moins une. Au Patronage, tout le monde pourra avoir des poupées ; le moindre sourire les convaincra et la moindre générosité vous les fera posséder.

Il y aura plus que le plaisir pour tous à la Kermesse du Patronage, il y aura la bonne action à faire, la charité envers une institution qui la prodigue à chaque jour de l'année. Le Patronage est la sauvegarde de la jeunesse ; pour atteindre son but, malheureusement les moyens sont minimes. Dévoués, les religieux n'ont en somme à donner que leur abnégation quotidienne, leur amour du bien, ont-ils l'assistance, même la plus minime, ils font des prodiges d'organisation, ils deviennent des apôtres effectifs, des gardiens vigilants de l'esprit et de l'âme de nos enfants.

Tous nos concitoyens tiendront à visiter la Kermesse du Patronage ; les hommes tout autant que les jeunes gens. Les hommes n'ont pas le droit de se désintéresser de l'œuvre du Patronage ; c'est pour leur fils que cette institution a été fondée, c'est pour les jeunes gens qu'elle est tenue. Leur présence sera un précieux encouragement aux Dames et aux Demoiselles qui ne manquent jamais de prodiguer leur dévouement pour toutes les œuvres sociales.

Notre population aime ses institutions, elle prouve éloquemment combien elle leur est reconnaissante chaque fois qu'un appel est fait à sa générosité. Aussi, la Kermesse du Patronage sera un succès et un crédit nouveau pour la réputation de générosité que possède déjà notre ville.

EUGÈNE CHARTIER.

LA FAILLITE DE L'INTERNATIONALE

La déclaration de M. Gustave Francq, sur la situation dangereuse des unions ouvrières internationales, dans la province de Québec, et particulièrement à Montréal, a causé une vive commotion dans les cercles travailleurs de notre pays. Parlant devant l'assemblée du conseil des métiers et du travail, M. Francq a déclaré que le mouvement international ouvrier était menacé de deux côtés à la fois ; d'un côté par les capitalistes et de l'autre par les syndicats catholiques et nationaux. Il se plaignait amèrement du peu de travail accompli par les organisateurs internationaux.

Et cette déclaration vient avec la publication du rapport des maîtres imprimeurs de Montréal, dans lesquelles sont relevées les conditions actuelles de la grève des typographes, qui sévit aux Etats-Unis et en Canada, depuis le 1er juillet dernier, publication qui n'est pas de nature à rassurer les partisans de l'Internationale.

D'après ce rapport, l'union typographique a perdu le contrôle de 1,067 ateliers, en Amérique, et elle compte 14,954 de ses membres sans ouvrage. Par contre, la cause de l'atelier libre, défendue par les maîtres-imprimeurs a rallié 969 ateliers d'imprimerie, et emploie présentement 10,135 hommes.

A Montréal, le rapport relève qu'au 30 juin dernier, il y avait 356 compositeurs à l'ouvrage, dans 55 imprimeries différentes. A la date du 17 août après un mois et demi de grève, il n'y avait plus, à l'ouvrage, que 241 compositeurs ; le 24 août suivant, il y en avait 246 et le 31 du même mois, 258. Sur ce nombre, il y a 60 typographes qui étaient membres de l'union, et qui ont repris le travail sous le régime de la semaine de 48 heures.

En Canada, si l'on prend pour base de comparaison les cinq villes de Montréal, Ottawa, Toronto, Hamilton et Winnipeg, l'on s'aperçoit qu'au début de la grève, il existait 465 ateliers d'union. Mais à la date du 17 août dernier, ce nombre était tombé à 117. Le nombre des typographes employés dans ces cinq villes était, avant la grève, de 7,665. Mais le 10 août, il n'était plus que 725. Ainsi, l'union a perdu, dans ces cinq villes, 348 ateliers et mis

GARDONS NOTRE FÊTE NATIONALE

Notre journal a été des premiers à mettre nos compatriotes en garde contre l'opinion de changer notre fête nationale St-Jean-Baptiste pour la fête de Dollard. La "Revue Canadienne", édition d'août-septembre, dans un article sous la signature de l'abbé Elie J. Auclair, qui est une appréciation des "Mélanges Historiques" de Benjamin Sulte (vol. VII) par G. Malchelosse, apporte précisément une note intéressante dans cette discussion patriotique.

Nous en extrayons le passage suivant dont le lecteur saura remarquer l'éloquente franchise :

"A propos du "martyrologue" de 1640 à 1665—où figure noblement notre fameux Dollard en 1660—qu'on nous permette une remarque de portée générale. Il nous venait à l'esprit, en le parcourant, que si nous voulons faire des fêtes nationales de tous les anniversaires de nos héros de cet âge d'or ou de sang, ainsi qu'on le demandait à peu près lors de la manifestation de mai dernier à la "Coulée de Jean Grou", nous n'aurons pas assez de jours dans une année pour y suffire ! Sans doute, il est toujours louable et utile d'honorer la mémoire de ceux qui furent grands dans le passé afin d'instruire et édifier l'avenir. Il faut tout de même y mettre quelque mesure. Nous aimons bien que notre jeunesse fête Dollard, dans le beau geste de qui se résume tout notre âge héroïque, ainsi que l'expliquait éloquemment le Père Dugré, à Notre-Dame, le printemps dernier. Nous saluons avec respect les "pèlerinages historiques" à Carillon, à Ticondérage, à la coulée de Jean Grou... ou à Cataract. Honni soit qui mal y pense ! Mais de grâce, gardons notre fête nationale de la Saint-Jean-Baptiste, qui a pour elle la tradition, la vogue populaire et la sanction de l'Eglise. Ne la noyons pas dans un torrent de célébrations, si légitimes soient-elles, que nous pourrions multiplier à l'infini ! Demandez à notre vieux et respecté Benjamin Sulte ce qu'il en pense. Pour notre part, nous serions curieux de le savoir ?"

En attendant que notre écrivain national ne donne son opinion, nous répétons notre vœu de voir se continuer les belles traditions de notre fête St-Jean-Baptiste.

JOURNAL CATHOLIQUE PAS CATHOLIQUE

Plusieurs journaux se décernent, quand ce leur est utile, le titre de journaux catholiques. Mais ils ne veulent pas être militants ; ils restent attachés, rivés, balonnés à la fortune d'un homme, d'un groupe ou d'un parti ; ils achètent les services de toutes les agences quelles qu'elles soient, publient toute nouvelle, sans regarder à la morale ou à la vérité ; ils racontent tous les crimes et avec détails et avec images ; ils sont jaunes.

Voici que Sa Sainteté Pie X, de sainte et vénérée mémoire, en pense : Il l'a dit et répété :

"Ce sont des journaux qui non seulement ne disent jamais un mot de la liberté et de l'indépendance de l'Eglise, mais feignent de ne pas s'apercevoir de la guerre qui lui est faite ; des journaux qui non seulement ne combattent pas les erreurs qui égarent la société, mais apportent leur contribution à la confusion des idées et prêchent des maximes s'écartant de l'orthodoxie, qui prodiguent l'encens aux idoles du jour, louent des livres, des entreprises néfastes pour la religion". (Lettre à l'abbé Ciceri).

Et encore : "En raison de l'étiquette catholique dont ils se parent, ces journaux pénètrent plus facilement dans les demeures, se trouvent dans toutes les mains, sont lus sans défiance par tous, voire même par les ecclésiastiques" (Pie X 11 juillet 1911).

Enfin, ces journaux "causent le plus grand dommage aux bons : ces derniers, cherchant la lumière, trouvent les ténèbres ; ayant besoin d'aliments, ils sucent le poison ; au lieu de la vérité, et de la force pour se maintenir fermes dans la foi, ils trouvent des arguments pour devenir, dans une chose aussi importante, insouciant, apathiques et indifférents. Oh ! quel dommage ces journaux causent à l'Eglise et aux âmes ! Il est nécessaire que chacun de vous soit bien convaincu que ces journaux corrompent chez les catholiques le jugement et la discipline plus même que les journaux ouvertement hostiles à l'Eglise".

Voilà ce que sont ces prétendus journaux catholiques. Ils ne le sont pas du tout : ce sont eux qui désagrègent la vie catholique dans le peuple.

Jugeons-les sévèrement, ne les achetons pas, à moins d'y être obligés, ne nous y abonnons jamais et remplaçons-les par les journaux catholiques militants, les seuls vrais catholiques, parce qu'ils mettent au-dessus de tout et avant tout les intérêts de Dieu et de l'Eglise.

Paul ST-PIERRE

6,940 hommes sans travail. La cause de l'atelier libre y a gagné 346 ateliers et y emploie 5,404 typographes.

Ces chiffres sont éloquents ; ils prouvent pour le moins que la déclaration de M. Gustave Francq n'est pas au delà de la vérité. L'Internationale tombe à la ruine, et ceux-là qui la tuent sont ses propres unionistes parce que ne la croyant plus apte à remplir les besoins de l'heure.

EUGÈNE CHARTIER.

NOTES

Recommandation dangereuse.

Un certain candidat aux dernières élections échevinales des Trois-Rivières s'est recommandé de notre Maire. Ce fut un malheur : tout le quartier a répondu à cette recommandation par un vote écrasant contre ce candidat. Se recommander de notre Maire, c'est se condamner à la défaite dans toute notre province.

o o o

Pourquoi pas ici ?

A Drummondville, pour ne point gêner les habitudes familiales et de travail avec celles des écoles, l'heure solaire a été rétablie avec la rentrée des élèves. Pourquoi à St-Hyacinthe, ville de progrès et surtout de bonne entente entre le capital et le travail, entre l'autorité religieuse et civile, cet excellent exemple ne serait pas suivi ? Il est reconnu que le changement dans les heures est un ennui considérable pour nos maisons d'éducation quand il se produit au cours de l'année scolaire.

o o o

A noter

Les rumeurs sont fréquentes sur les prochaines élections fédérales. M. Gouin viendrait dans St-Hyacinthe pour défendre la politique unioniste que soutiendraient MM. Gauthier et Bouchard. Et que d'autres ? Tout de même, un de ces jours derniers, certains citoyens prétendent avoir vu M. L. J. Gauthier et M. T. D. Bouchard, se promenant en auto, très préoccupés à écouter les propos d'un troisième, inconnu celui-là. Quel intérêt peut réunir si subitement notre député au fédéral et notre maire ? Le fait est pour le moins à noter.

o o o

C'est le temps

On a fort parlé, il y a déjà quelques mois, d'un bureau de placement provincial pour notre ville. Aujourd'hui que maints ouvriers sont sans travail, c'est le temps de songer à réaliser les promesses, de tourner les paroles en actions. Quand l'ouvrage abonde, le travailleur peut sans trop de difficulté et avec un peu de bonne volonté se trouver un emploi ; la crise sévit-elle il faut une initiative spéciale pour que chacun donne la somme de ses énergies et de ses capacités.

o o o

Fermera-t-il le dimanche ?

A Québec, la cause du théâtre du dimanche a été jugée par le juge Choquette, de la Cour des sessions de la paix. Il en résulte que l'on ne pourra plus ouvrir les théâtres le dimanche sans s'exposer à payer une forte amende. Dans quatre cas des propriétaires de théâtres ont été condamnés à payer une amende de \$40 et les frais. Nous nous demandons ce que fera notre Corona devant cette décision légale. Fermera-t-il le dimanche ?

Autour de nous

Marieville

(De notre correspondant)

Samedi dernier, ont eu lieu les funérailles de Dame Pierre Lamoureux, née Amanda Charbonneau, décédée subitement à l'âge de 62 ans. La défunte était très dévouée aux œuvres de charité.

Le service a été chanté par M. l'abbé Alphonse Gervais, vicaire de la paroisse, assisté des abbés J. Benoit, O. M. I., curé de Maniwaki et de J. A. Gérard, ptre desservant.

Plusieurs enfants lui survivent: Mlle Ida Lamoureux, M. Adélarde Lamoureux, MM. Adolphe Tétrault, Léon Provost, Emile Tétrault, Rodrigue Ruel, Emile Bousquet. La chorale de Marieville sous la direction du docteur J. Ernest Primeau a exécuté la messe des morts harmonisée.

Lundi, le 5 septembre, M. Charles-Emile Gauvin, de l'Ange Gardien, unissait sa destinée à Mlle Rose-Amande Arès de cette paroisse. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé Alphonse Gervais, vicaire. Le chœur de chant des enfants de Marie, dirigé par Mlle Bédard a exécuté ses plus beaux cantiques.

Les nouveaux mariés accompagnés de quelques parents et amis sont allés en voyage de noces à Grand'Mère, Québec et Ste-Anne de Beaupré.

Plusieurs jeunes gens ont fait leur entrée dans les collèges deux sont allés à Ste-Marie de Montréal, six à Mont Laurier, deux à Sherbrooke et quelques-uns à St-Césaire. L'Académie de notre ville compte au delà de cent-cinquante entrées.

M. l'abbé P. J. Cardin, curé de notre paroisse vient d'acquiescer la propriété de M. Albert Chevalier, marchand-tailleur de St-Hyacinthe où il doit aller résider à la fin du mois.

Le club de balle au camp de Marieville n'était pas en forme, dimanche dernier; aussi le club Youville de Montréal leur a fait subir une défaite un peu humiliante.

Etaient de passage au presbytère MM. les abbés S. Lachapelle, curé de Chambly Canton, B. Benoit, vicaire à la Cathédrale de St-Hyacinthe, Arthur Vézina, directeur du Séminaire de St-Hyacinthe, Albert Vézina, curé de Richelieu.

On annonce pour le 14 septembre le mariage de Elgire Cadieux, fille de M. et Mme Aimé Cadieux avec Horace Viens, de cette paroisse.

M. l'abbé J. A. Girard, est allé à Ste-Rosalie, au commencement de la semaine, présider à la cérémonie de mariage de deux de ses frères: MM. Clément Girard, notaire de Montréal, et Clément Girard, commis de gare au Pacifique Canadien à Ste-Rosalie.

000

St-Hugues

(De notre Correspondant.)

M. P. Gélinas, de Montréal, était de passage chez son oncle, le Notaire H. Gélinas. Il est parti mardi matin et s'est arrêté à St-Hyacinthe où il a visité pour son plaisir personnel.

Saint-Liboire

(De notre correspondant)

La semaine dernière plusieurs jeunes filles nous quittaient pour commencer leur année scolaire dans les différentes institutions de notre ville à St-Hyacinthe.

A toutes nous souhaitons plein succès.

Samedi, Mlle Joséphine Houle avait le bonheur de recevoir chez elle deux amies intimes de Pawtucket et de Manville, R. I.: Mlles Claudia Lacoste et Annette Champagne qui sont depuis quelques jours en voyage au Canada, elles ont visité Québec, Ste-Anne de Beaupré, Montréal et spécialement l'Oratoire St-Joseph et Longueuil, et retourneront jeudi aux Etats-Unis très charmées de leur séjour au milieu de leurs amies et parents.

Lundi, nos religieuses ouvraient toutes grandes les portes de leur couvent pour y recevoir les nombreux enfants de ce village qui ont recommencé leur année d'étude. Nous espérons que tous sortiront couronnés de succès.

000

St-Pie

(De notre correspondant)

De passage à St-Pie, chez Mme Barthélemy Roy, le Dr et Mme A. Marin, de Montréal, et chez son beau-frère, M. J. Cordeau, M. Gustave Marin avocat et sa dame. Ils ont profité de leur séjour pour visiter la manufacture Interprovinciale Limitée, sous la gérance de M. A. G. Roy.

M. Louis Chicoine, préfet du comté, a passé quelques heures dans notre village.

Il a été décidé par le Cercle Agricole de la paroisse de célébrer la fête du travail par un concours de volailles et de vaches laitières. Il y aura des courses de chevaux ainsi que d'autres amusements.

Contrairement à la clairvoyance de notre maire, après une étude faite depuis une dizaine d'années, au sujet de l'amélioration de l'aqueduc, on constate que la chose ne se fait pas si facilement qu'il l'espérait. Plusieurs contribuables s'aperçoivent que leurs deniers coulent rapidement au fond du fleuve.

Le tracé que le conseil a fait exécuter par ses hommes ne s'accorde pas avec le posage du tuyau. Aurait-il pensé par hasard que le tuyau se serait plié aussi facilement que certaines consciences. Cela servira-t-il de leçon pour l'avenir?...

000

Saint-Damase

(De notre Correspondant.)

Mercredi le 7, MM. Oza Ménard, Laurent Monast, G. Aimé Despots, Géraud Foisy et Firmin Dupont sont partis pour le séminaire de St-Hyacinthe pour y continuer leurs études. Nous leur souhaitons beaucoup de succès.

La retraite prêchée par le R. P. Bacon, O.P. se terminera dimanche le 11 septembre. Elle est suivie par tous les paroissiens et nous avons espérance qu'elle aura le résultat qu'on en attend.

St-Simon

(De notre correspondant)

Le 7 septembre, M. Antonio Dussault, comptable de la Maison Courchesne & Larose, de Montréal, conduisait à l'autel Mlle Bernadette Beauchamp, fille de M. J. A. Beauchamp, maître de poste. La bénédiction fut donnée par M. l'abbé Gustave Roy, du séminaire de St-Hyacinthe, cousin de la mariée. L'orgue était tenu par Mme Dr. A. Lafrenière et de très beaux cantiques furent rendus par Mlle Hectorine Morin, MM. A. Cournoyer, N.P., A. Marin, Germain Dandenault. Il y eut aussi de beaux morceaux de violon par M. Elphège Labonté. Les nouveaux mariés eurent beaucoup de riches cadeaux donnés par les parents et amis.

Après la cérémonie un somptueux goûter fut servi chez le père de la mariée. Les nouveaux époux partirent dans l'après-midi en auto pour leur voyage de nocces, devant visiter Montréal, Québec, Ste-Anne de Beaupré.

000

St-Germain de Grantham

(De notre Correspondant.)

Mlles Bernadette et Béatrice Houle sont parties pour Montréal où elles passeront l'hiver.

Dimanche dernier, M. Jos. Mathieu, de Montréal, sa femme et ses trois bébés étaient à St-Germain chez M. Edmond Houle.

M. J. B. Durocher, M. Napoléon Houle, M. Georges Paul, M. et Mme J. B. Comeau, M. et Mme Antonio Cailler sont chez M. Luc Côté. Mlle Rose-Alma Côté est partie avec ces derniers pour une quinzaine à St-Félix de Kingsey.

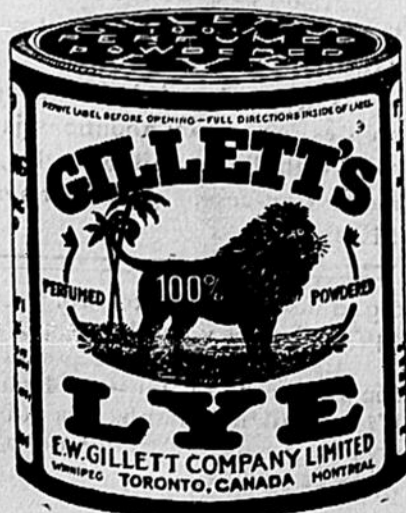
M. J. B. Durocher, de Manchester, et sa famille sont de passage, visitant plusieurs parents et amis de St-Germain, Drummondville et St-Guillaume.

M. l'abbé C. Morvan est depuis quelques semaines à Notre-Dame de Pierreville, où il remplace M. l'abbé Letendre, demeurant à St-Germain pour administrer les affaires de son frère, feu le Dr Letendre.

MM. Oscar Bonin, Lucien Rajotte, Charles Edouard Rivard, J. B. Mathieu, Léonce Camille St-Pierre, Laurent Janelle, Antoine Letendre, Armand Corribeau ont quitté la paroisse ce matin pour continuer leurs études au séminaire de Nicolet.

Jeudi le 8 a été béni le mariage de M. H. Colette, électricien de Montréal, à Mlle Almida Gauthier, fille de M. Ludger Gauthier, de cette paroisse.

Une annonce dans La Tribune a toujours porté profit. Pourquoi ne pas annoncer dans ce journal?



L'ORGANISATION DU TRAVAIL

Suite de la page 8

Ces excès réels du syndicalisme révolutionnaire, en France et ailleurs, ont poussé beaucoup d'esprits à condamner sans réserves le mouvement syndical. Mais toutes ces erreurs n'empêchent pas qu'une revendication juste se trouve dans le mouvement syndical. Et c'est le devoir de l'Eglise et des catholiques de travailler à son triomphe.

Depuis 50 ans, des hommes généreux se sont attelés à la tâche. Ils ne furent pas la majorité nulle part.

Le développement prodigieux du capitalisme, l'excès de concentration financière, industrielle et commerciale, qu'il a réalisé à son profit, a également mis les classes ouvrières dans la nécessité de faire de leur propre nombre une arme contre la toute puissance de l'argent, ce à quoi elles ne pouvaient réussir que par l'association, que par le syndicat.

Comme le syndicat est une force entre les mains des ouvriers et que cette force ne laisse plus aux patrons la même latitude qu'autrefois, il est peu surprenant que ceux-là n'aient qu'à s'en prendre au mouvement. C'est vrai qu'il y a un mauvais syndicalisme, celui qu'on appelle révolutionnaire.

Sans doute, la liberté de l'individu est à respecter. Mais il faut respecter davantage le droit d'association. Si les individus ont le droit de demeurer isolés et libres, les autres doivent avoir celui, si cela leur plaît, de se grouper. Et si, groupés, ils deviennent assez forts pour dominer la situation, fut-ce au détriment des isolés, ceux-là n'ont qu'à s'en prendre à eux-mêmes. Ils n'avaient qu'à mieux comprendre leurs intérêts. En tout cas, leur cause n'a rien qui la rende préférable à celle des syndiqués.

Ces dernières remarques nous amènent tout naturellement à toucher à l'attitude de nombre d'ouvriers, qui, quand il s'agit d'organisation industrielle, tirent en arrière, et ne paraissent pas comprendre la meilleure ligne de conduite à prendre pour le meilleur bien de la communauté.

Aussi, dans tous les pays, même dans ceux où l'organisation ouvrière est le plus avancée, c'est seulement la minorité des ouvriers qui est syndiquée. Partout il reste encore une masse énorme et confuse de travailleurs non organisés.

CONCLUSIONS

Malgré toutes les difficultés, le syndicalisme est en croissance partout, particulièrement pendant ces dernières 20 ans.

Il ne reste donc qu'à travailler énergiquement à son amélioration. D'abord il faut obtenir que le syndicat soit une société privée parfaite, ayant pour cela tous les droits que la nature lui octroie et que l'Eglise doit reconnaître et confirmer. C'est la législation syndicaliste qu'il importe de surveiller. Ensuite, il faut débarrasser les syndicats de certains défauts, leur enlever leur despotisme collectif. C'est le grand mal du syndicalisme révolutionnaire, mais il se rencontre même au sein du bon syndicalisme. Lui enlever aussi son égoïsme collectif, qui se manifeste par l'exclusivisme professionnel et local, par le boycottage des étrangers, et surtout par les restrictions apportées à l'apprentissage. Cet exclusivisme est commun à tous les syndicats. Enfin lui changer son esprit trop militant.

Ces améliorations, et d'autres nombreuses, que le temps et les circonstances suggéreront, donneront au syndicat son vrai caractère social. Il méritera de moins en moins les reproches de ses adversaires. Dirigé par des hommes prudents et éclairés, les travailleurs syndiqués respecteront la justice et la charité, les excès et les abus deviendront plus rares, l'esprit chrétien reprendra sa place dans la société du monde ouvrier, et la question sociale industrielle pourra se résoudre. Le syndicat est donc l'œuvre sociale de l'avenir, l'œuvre des œuvres. Nous, catholiques, nous devons tous reconnaître sa légitimité, nous devons sans retard entrer dans le mouvement syndical, pour l'améliorer, le diriger, et le maintenir dans les limites de la justice, de la charité et de la vérité. Là est le devoir social du moment.

L'IMPRIMERIE DE

LA TRIBUNE

Impressions de tous genres

Satisfaction—Promptitude

L'endroit par excellence.

POUR LES DAMES

REMINISCENCES

Au temps de la dernière guerre, vivaient sous un ciel sans nuage d'une jolie campagne lointaine ; "deux amants qui s'aimaient d'amour bien tendre" et se grisaient d'illusions les plus folles. Il était blond, radieux, avec un teint de velours ; son sourire insaisissable, son bel œil noir doux et riant donnaient un air de poésie inspirée et de noblesse franche à sa belle figure. Habituellement pensif, souvent solitaire à sa demeure, il traduisait son expansion par des correspondances journalières qu'il adressait à sa bien-aimée douce brune, aux grands yeux noirs limpides, pleins d'affection, de candeur et de mélancolie : ressources d'amour, de tendresse, d'espérance. "Ils s'adoraient."

Un jour il avait quitté son foyer pour aller défendre sa Patrie... Là-bas, il vécut de longs mois, isolé, perdu dans ce grand désert d'abandon, confiant ses rêves au doux zéphir, sans aucun cœur pour le consoler ! Il dissimula ses ennuis, ses lassitudes, ses souffrances... Il devint taciturne. Blotti dans un petit coin de sa tente ; il écrivait à sa chère amie de la campagne lointaine, son éternel refrain : Il est certains jours où nos lèvres viennent s'abreuver au calice mystérieux de la souffrance, et des heures où le soupir ne suffit plus au cœur ulcéré, les instants où l'amertume nous envahit : Oh ! alors, comme on apprécie cette amitié qui nous lie, cette lyre céleste qui chante au cœur : Ami, inclinez-vous c'est le bonheur qui passe ! Et cette voix sympathique qui éveille en mon cœur l'Espérance : c'est vous, ma belle adorée qui jetez en mon âme sensible, un regain de vie !!!

"Elle comprenait ses besoins et venait à lui consolante, amoureuse et toujours fidèle."

Puis, il répétait encore : Qu'il fait bon d'aimer... de le savoir, d'attendre... de voir s'ouvrir un cœur et d'y verser le sien !

Cependant, une autre rêveuse plus près, fascina le joli blond et s'offrit à combler sa solitude... Finis les songes dorés ! finis la belle aventure ! Ce n'est plus que déception et vide poignant de tous les instants ! Elle pleure ! Esoulée, le cœur oppressé d'une infinie tristesse, elle regarde fuir son bonheur, et malheureuse, elle se laisse balloter par les vagues orageuses de l'amertume. Jusqu'à la mort, elle se souviendra !...

Se ressouvenir ! C'est garder sa blessure ouverte... C'est revivre constamment sa douleur... Et pourtant, elle pardonne à l'infidèle, car elle a vu le Ciel, à travers ses larmes ; Dieu est là qui la dirige vers le vrai sentier de la vertu : Lui, son infailible ami, son Divin Consolateur.

Heureuse l'âme qui a su aimer, souffrir, et pleurer ! parce qu'elle est l'intime amie de Celui qui sait toujours consoler... guérir... et bénir !

O reminiscence ! Pourrez-vous jamais vous effacer de la mémoire de la grande affligée qui passe chancelante sur le chemin du deuil et de l'abandon !!!

PATRIOTE CANADIENNE.

LES PURES DELICES D'UNE BELLE SOIREE D'ETE

(Souvenir d'un pèlerinage à Sainte-Anne de Beaupré)

Un soir, j'étais assise sous un vieux sapin, dont les branches étagées descendaient jusque sur le tapis de mousse qui s'étendait à ses pieds. J'étais isolée sur le sommet d'une verte colline protégée par la Vierge Marie qui repose en sa niche blanche pour répandre ses grâces et bénir les pèlerins.

J'étais seule... à cette heure où les splendeurs du jour ne se sont pas encore effacées, et, où les merveilles des nuits ne se sont pas encore laissées voir !... Et tout près de moi, les bonnes religieuses Cloîtrées psalmodiaient en chœur une prière du soir, agenouillées au dehors sur des marches de pierre de leur monastère ! C'était touchant ! (on aurait pensé d'un coin du Ciel.) Puis, après, j'entendais au loin, les ruisseaux murmurants qui couraient dans la prairie : J'écoutais les oiseaux chantants, qui gazouillaient encore : et l'alouette du haut des airs, laissait tomber des notes que je n'avais jamais vues si pures, ni si harmonieuses !

Le parfum de la vallée, apporté par une brise légère, me rappelait (par une mystérieuse influence) des sciences de ma vie, qui étaient presque sorties de ma mémoire ; où semblaient me bercer des rêves et des illusions de "l'Avenir"... et comme dans toutes nos pensées : "Le présent était oublié."

Que m'importait alors tous les bruits de la terre ?

La solitude s'était emparée de mon âme... palais et chaumières avaient disparu du paysage ; la verdure elle-même, si fraîche, peu de temps auparavant, si vivement colorée par ses feux mourants du soleil se confondaient avec l'ombre puis disparaissait dans les ténèbres ! Le Ciel s'illuminait alors de tous soleils lointains que la main du Créateur a semés dans l'Espace !... Vous les eussiez vus apparaître par ordre de grandeur et d'éclat, et bientôt après la voûte céleste que j'apercevais à travers les rameaux occillants des grands arbres, n'était plus qu'un voile noir qui parsemait une immense quantité d'astres scintillants.

Que devient l'homme devant la majesté d'un tel spectacle ? Son esprit s'égare, et son intelligence un instant déglacée des liens de la terre qui la tenaient captive ; s'élançait dans l'immensité jusqu'au pied du trône où règne l'Eternel ! C'est la prière du soir !

Heureux ceux dont la vie paisible passe ainsi ; du calme à la contemplation... et de la prière au sommeil !!!

RAYMONDE

Pour traiter une question, la Tribune ne commence pas par se demander si ce sera agréable à un tel ou à un tel, si ça fera plaisir à ceux-ci ou à ceux-là : elle dit ce qu'elle pense en toute franchise et indépendance.

Heureux de l'avoir essayé

Pinard est reconnaissant à l'ami qui l'a persuadé de prendre du Tanlac.

"Il est certain que je conserve une grande reconnaissance à l'ami qui m'a persuadé de prendre du Tanlac. Il n'aurait pu me rendre un plus grand service que celui qu'il m'a rendu en me donnant ce conseil", déclare Lionel Pinard, 236 rue Ste-Elizabeth, à Montréal.

"Depuis deux ans l'indigestion me faisait souffrir sans répit et j'avais presque complètement perdu l'appétit. J'avais toutes les douleurs d'estomac imaginables et je maigrissais rapidement. Après chaque repas les douleurs m'assaillaient et pendant des heures j'étais très misérable. J'avais de terribles douleurs dans le dos. Mon système nerveux était à ce point déséquilibré que je restais

des heures dans mon lit, la nuit, incapable de dormir. J'avais des étourdissements. Je me sentais déprimé et faible et toujours très mal en train.

"Je racontais un jour mes souffrances à un de mes amis qui me suggéra de prendre du Tanlac. Ce merveilleux médicament, non seulement m'a rendu l'appétit et débarrassé des maux dont je souffrais, mais il m'a permis en plus d'engraisser de dix livres. Cette sensation de fatigue indicible qui m'accablait autrefois est disparue et j'ai l'impression d'être devenu un tout autre homme. Tels sont les résultats que le Tanlac m'a donnés. Je lui en suis reconnaissant."

Le Tanlac est en vente à Saint-Hyacinthe chez M. J.H.E. Brodeur et partout dans les meilleures pharmacies,

Une annonce dans La Tribune a toujours porté profit. Pourquoi ne pas annoncer dans ce journal ?

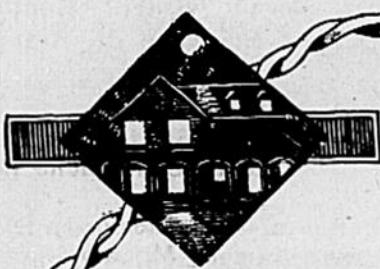
A LOUER

BUREAUX A LOUER, coin des rues Ste-Anne et Dessaulles Deux beaux grands appartements. \$10.00 par mois. LOGIS A LOUER, sur la rue Bourdages. Logement réparé à neuf ; 4 bons appartements. \$9.00 par mois.

S'adresser à EUGÈNE BENOIT, Propriétaire.



LA TRIBUNE est imprimée et publiée par la compagnie de publication LA TRIBUNE DE ST-HYACINTHE, Limitée, dont M. M.-Eugène Charrier est le Gérant-général et le Directeur, a-u Numéro 114, de la rue Saint-Antoine, Saint-Hyacinthe, P.-Q.



LE CROIRAIT-ON ? C'EST JOUR DE LAVAGE

La mère coud sous le porche, et les jeunes filles sont allées faire des courses ; et cependant, c'est jour de lavage ; le croirait-on ? Avant que midi sonne le linge, blanc comme neige, sera étendu sur les cordes. C'est à la Machine à Laver Electrique qu'en revient le mérite ! Elle lave, rince, passe au bleu et essore sans qu'on y mette la main. On attelle la machine à laver au commutateur électrique et la lessive se fait d'elle-même.

Sans compter cette économie de labeur, la Machine à Laver Electrique épargne son coût rien que par la suppression des comptes de blanchissage, et elle réduit de 70% l'usure du linge.

Moyennant un dépôt de \$10.00, la machine est livrée chez vous, et vous acquittez le solde en douze paiements mensuels.



MACDONALD'S CROWN TABAC À CHIQUER



Le Tabac avec un cœur

Une plus grande quantité de Tabac pour la valeur.

Notes locales

EVANGILE DU DIMANCHE

Le XVII^eme Dimanche après la Pentecôte

Evangelie selon S. Matthieu
Ch. XXII, v. 34.

En ce temps là, les Pharisiens s'approchèrent de Jésus, et l'un d'eux, qui était docteur de la loi, lui demanda pour le tenter: Maître, quel est le plus grand commandement de la loi? Jésus lui répondit: Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur, de toute votre âme et de tout votre esprit. C'est là le plus grand et le premier commandement; et voici le second, qui lui est semblable: Vous aimerez votre prochain comme vous-même. Ces deux commandements renferment toute la loi et les prophètes. Comme les Pharisiens étaient réunis là, Jésus leur fit à son tour cette question: Que pensez-vous du Christ? de qui est-il fils? De David, répondirent-ils. Comment donc, ajouta-t-il, David, qui était inspiré, l'appelle-t-il son Seigneur, lorsqu'il dit: Le Seigneur a dit à mon Seigneur: Asseyez-vous à ma droite, jusqu'à ce que je réduise vos ennemis à vous servir de marchepied? Si donc David l'appelle son Seigneur, comment est-il son fils? Aucun d'eux ne put lui répondre, et depuis ce jour personne n'osa plus l'interroger.

Les Quarante-Heures

Hier, aujourd'hui et demain au Couvent St-Joseph de St-Hyacinthe; les 13, 14 et 15 à Notre-Dame de Granby; les 14, 15 et 16 à Notre-Dame de St-Armand; les 15, 16 et 17 à St-Bernard.

Visiteur distingué

M. l'abbé Lajoie, P.S.S., le Supérieur du Collège Canadien à Rome, a passé quelques heures à l'Evêché de notre ville.

Rentrée des élèves

Cette semaine nos maisons d'éducation ont été envahies par la gent écolière. L'effectif semble plus considérable encore que par les années précédentes. Les élèves de l'Ecole Normale sont entrés le 1er septembre, celles du Pensionnat le 7. Les collégiens ont réintégré leur séminaire mercredi, le premier de septembre suivant la tradition.

Au Séminaire

Du seul diocèse de Toronto, 42 élèves sont arrivés au séminaire de notre ville, conduits par un ancien, M. l'abbé Murray. Ces jeunes ontariens ont été les héros de plusieurs démonstrations sympathiques au cours de leur voyage.

Personnel

Mlle Eléonore Carleton, de Washington, D. C., est actuellement en visite chez les Delles Duckett. Fille du Docteur Carleton, Mlle Eléonore est une ancienne compagne de couvent des Delles Duckett.

Avez-vous annoncé dans La Tribune? Faites-le et vous serez étonné des résultats.

Nos Zouaves à St-Denis

Dimanche dernier, nos Zouaves se sont rendus à St-Denis. Ils ont été reçus avec beaucoup de cordialité et d'admiration, tant par les autorités religieuses que civiles. Dans l'après-midi, nos joyeux militaires ont visité le village de St-Antoine, reçus encore dans l'enthousiasme des paroissiens.

Mardi soir, la soirée des Zouaves a obtenu un magnifique succès, la grande salle des bazars étant littéralement remplie et plusieurs centaines de personnes ayant dû retourner chez elles avec l'assurance qu'une répétition aurait lieu dans quelques semaines. Sous le patronage du Cercle St-Denis, dont le directeur est M. l'abbé Beaugard, cette soirée a eu le double avantage d'intéresser vivement la population et de créer des relations amicales entre deux groupes dévoués aux œuvres sociales et catholiques.

Pour récompenser l'assistance, les acteurs se sont surpassés dans l'interprétation de la légende amusante de «Félix Poutre». M. Donat Bibeau et M. J. Darveau ont donné de jolies récitation et M. J. Bissonnette a été rappelé dans ses chansonnettes comiques. La fanfare de St-Denis avait prêté son gracieux concours pour la musique des entr'actes.

Bref, nos concitoyens sont revenus enchantés d'avoir encore une bonne action à leur crédit, les recettes de cette organisation ayant été versées à l'œuvre de l'hôpital de St-Denis.

Au Mont St-Bernard

Plusieurs de nos jeunes gens sont partis, mardi après-midi, pour Sorel, où ils poursuivent leurs études commerciales au mont St-Bernard. Parmi ces jeunes se trouvent les fils de MM. T. A. St Germain, J. A. St Germain, Noël Lafrance et celui de notre directeur, M. M.-Eugène Chartier.

Concert Folklore

Nous apprenons avec plaisir que le onze octobre prochain sera donné, sous les auspices de l'A. C. J. C., un concert par M. Chas. Marchand, folkloriste canadien et chanteur de renom. Que nos concitoyens se préparent à ne pas manquer d'assister à cette soirée, le premier du genre dans notre ville.

Réception originale

Mercredi soir les membres de la Philharmonique ont fait une originale réception à leur ami, M. Didace Rodier, qui revenait d'un voyage aux Etats-Unis. Les musiciens, costumés en «minstrels», se sont rendus à la gare, où plusieurs centaines de personnes attendaient déjà. Reçu par M. Henri Lalumière, le président de la Philharmonique, M. Rodier fut des plus agréablement surpris en apercevant ses confrères musiciens, sous la défroque nouvelle. La soirée, après une procession dans quelques rues, fut agréablement remplie.

Une annonce faite dans la Tribune vaut plus et mieux qu'une circulaire tirée et distribuée à deux mille exemplaires.

Chemin de Fer National du Canada

Changements dans l'horaire des trains en vigueur le 1er Mai 1921

Les chemins de fer Nationaux du Canada annoncent un changement dans l'horaire des trains en vigueur dimanche le 1er mai 1921, après laquelle date, l'heure du départ et de l'arrivée des trains à St-Hyacinthe sera comme suit: Les horaires suivants sont d'après l'heure solaire.

PARTANT DE ST-HYACINTHE

- 4.46 a.m.—Tous les jours pour Montréal.
- 7.43 a.m.—Tous les jours excepté le dimanche, pour Montréal.
- 8.06 a.m.—Tous les jours pour Montréal.
- 5.01 p.m.—Tous les jours excepté le dimanche pour Montréal.
- 6.27 p.m.—Tous les jours pour Montréal.
- 10.38 a.m.—Tous les jours excepté le dimanche, pour Québec via le Pont.
- 12.08 p.m.—Tous les jours pour Lévis, Moncton, Mont Joli, et tous les jours excepté le samedi pour Moncton, Halifax, et St-John N.B.
- 4.17 p.m.—Tous les jours excepté le dimanche pour Nicolet.
- 8.08 p.m.—Tous les jours pour Lévis, Moncton, Halifax, St-John.
- 12.53 a.m.—Tous les jours pour Québec, via le Pont.

ARRIVANT A ST-HYACINTHE

- 4.46 a.m.—Tous les jours de Québec via le Pont.
- 7.43 a.m.—Tous les jours excepté le dimanche de Nicolet.
- 8.06 a.m.—Tous les jours de Halifax, St-John, Moncton, Campbelton, Lévis
- 5.01 p.m.—Tous les jours excepté le dimanche de Québec via le Pont.
- 6.27 p.m.—Tous les jours de Mont-Joli et Lévis et tous les jours excepté le dimanche de St-John, Halifax Moncton Campbelton.
- 10.38 a.m.—Tous les jours excepté le dimanche de Montréal.
- 12.08 p.m.—Tous les jours de Montréal.
- 4.17 p.m.—Tous les jours excepté le dimanche de Montréal.
- 8.08 p.m.—Tous les jours de Montréal.
- 12.53 p.m.—Tous les jours de Montréal.

Pour plus amples information s'adresser aux agents de billets.

Servante demandée

Une servante trouverait un emploi permanent en s'adressant à Madame Wilfrid Girouard, 105 rue St-Michel. jno

PACIFIQUE LE CANADIEN

HORAIRE DES TRAINS A LA GARE ST-JOSEPH

- Vers Farnham 9.03 a.m.
- " " 4.12 p.m.
- Vers St-Guillaume 11.17 a.m.
- " " 6.22 p.m.

Cet horaire est d'après l'heure de la ville, c'est-à-dire l'heure avancée.

Tous ces trains font le raccordement avec tous les trains pour les Etats-Unis, l'Ouest, etc., à Farnham.

Pour informations et achat de vos billets, veuillez vous adresser J. E. MORIN, Agent, 92 rue Mondor. Tél. 70

L'Ecole Commerciale Pratique Coté

Rapidité - Sureté - Succès

Cours individuels aux deux sexes

L'Ecole Commercial Pratique Coté est, de toutes les maisons d'enseignement, la mieux outillée, la mieux située, la plus confortable: professeurs expérimentés pour l'enseignement de chaque matière, pupitres simples à extension, dactylographes "Underwood & Remington" nouveaux modèles, machine à calculer "Burroughs"; — sise sur le penchant d'une colline, à quelques minutes des gares du "Grand Tronc", du "Pacific" et du "Quebec Sud"; — Classes vastes et bien éclairées, système moderne de ventilation.

Sont enseignées toutes les matières dont on peut se servir dans les carrières industrielles et commerciales: français, anglais, arithmétique, comptabilité, écriture, dactylographie, sténographie, et "machine à calculer".

Notre spécialité est l'anglais

Des DIPLOMES sont décernés à la fin des cours. Conditions de paiement à la portée de toutes les bourses.

Jeunes filles, si vous désirez obtenir les meilleures positions de bureaux; jeunes gens, si vous voulez assurer votre avenir, venez passer quelques mois à notre Ecole.

Nous procurons des emplois lucratifs à nos diplômés.

PROSPECTUS ENVOYES GRATUITEMENT SUR DEMANDE

L'Ecole Commerciale Pratique Coté ST-HYACINTHE, P.Q.

Tél.: 854 (Ecole) 802m (Maison privée) DONAT COTE, directeur 9B RUE ST-DENIS,

CAMILLE HUBERT
Tél. 395

WILFRID DUPONT
Tél. 143

HUBERT & DUPONT

MARCHAND DE Grains et Farine, Foin et Paille

GROS ET DETAIL

ST-HYACINTHE, P. Q.

Tél Bell
MAGASIN 27

Coin des rues
ST-ANTOINE et MONDOR

Lisez La Tribune et faites-la lire à vos amis. C'est un journal sur lequel on peut compter, il est véridique, il ne vous trompera pas, il n'induera pas vos amis en erreur.



LIVRE sur les Maladies des Chiens et comment on les nourrit. Envoi gratis par l'auteur à votre adresse.
H. CLAY-GLOVER Co., Inc.
118 West 31st Street
New-York, U.S.A.

Notes locales

Chez les Voyageurs

A leur assemblée régulière tenue le trois courant, les membres du Cercle Catholique des Voyageurs de Commerce de St-Hyacinthe ont tenu leurs élections pour le terme de 1921-22 avec le résultat suivant : Président : M. Eugène Brais ; Vice-président, M. Henri Raymond ; Secrétaire, M. J.A. Brais ; Secrétaire-correspondant, M. François Jetté ; Trésorier, M. Hector Trahan ; Bibliothécaire, M. Nap. St-Onge ; Conseillers, MM. Arthur Séguin, J.E. Lamarre, Athanase Lefebvre et Edmond Charron. Le président sortant de charge, M. Wilfrid Girouard, fait aussi partie du conseil.

Elections chez les Artisans

Nécessités par de nouvelles circonstances, les membres de la succursale locale des Artisans-Canadiens Français ont procédé aux élections de leurs officiers. Le président de l'organisation de la Fête patronale et de l'offensive victorieuse, M. M.-Eugène Chartier, a été élu unanime à la présidence. Les autres officiers ont été élus dans l'ordre suivant : Représentant de l'Exécutif : M. H. Choquette, le président sortant de charge ; 1er Vice-Président : M. Léandre Gervais ; 2e Vice-président, M. F.A. Demers ; Secrétaire-Trésorier, M. J. H. Morin ; Secrétaire-archiviste, M. Gaston Ouellette ; Assist-secrétaire-archiviste, M. Gaston Nolin ; Commissaires Ordonnateurs MM. J. Arpajou, et R. Burque ; Maître des Cérémonies, M. Albert Lethiec ; Censeurs, MM. Emile Robert, J.-Wilfrid Leduc, J.E. Morin ; Médecin, M. le Dr. J.H. Bousquet ; Porte-drapeau, M. Hilaire Provencal ; Visiteurs des Malades : Quartier 1, M. J. Bousquet ; Quartier 2, M. Arthur Robert ; Quartier 3, M. V.L. Chartier ; Quartier 4, M. A. Guillerie ; Quartier 5, M. A. Gaudreau ; La Providence et St-Joseph, M. J. Harel ; Directeurs, MM. J. E. Paquin, T.A. Fontaine, H. St-Germain, N.P., A.G. Gaudreau, E. A. Gendron, et V.L. Chartier ; Arbitre, M. le notaire Jodoin, et Aumônier, M. le chanoine Senécal.

Poursuite en dommages

Lorsque la manufacture de la Compagnie de Biscuits Nationale a été incendiée, l'an dernier, au village de La Providence, près de cette ville, M. Octave Monté, un employé, a perdu la vie dans les flammes. Sa veuve, née Marie Lacas poursuit aujourd'hui la compagnie en vertu de la loi des accidents de travail, réclamant la somme de \$3,050 par le ministère de son avocat, Me J. B. Bousquet.

o o o

Prix de la Fête du Travail

Les personnes dont les noms suivent sont priées de passer chez M. Choquette, barbier, et réclamer les prix accordés aux chars jugés les mieux décorés, lundi dernier ; M. Jos. Borduas, les cordonniers, l'Imprimerie Commerciale, J. Bouchard, les Bouchers, Ecole Côté, Southern Canada Power, Robert & Frère, Ferme Avicole, S. Bourgeois & Cie, Lemoine & Barré, Charles Lalime.

Dîner mutualiste

Hier soir, au Club Saint Denis de Montréal, notre directeur, M. M.-Eugène Chartier avait l'honneur d'assister à un dîner en l'honneur de M. Rodolphe Bédard, président général de la Société des Artisans Canadiens-Français pour l'heureuse initiative du voyage triomphal de Son Excellence le Délégué Apostolique, Mgr Pietro di Maria. Outre l'hôte d'honneur étaient présents MM. Nap. Deschamps et T. Brassard, vice-présidents ; Dr J.-E. Racicot. Eugène Desmarais, J.-E.-C. Daoust, Dr E. Hurtubise, Euclide Desjarlais, J. S. Dupéré, directeurs ; Henri Roy, secrétaire-trésorier, Dr J.-A. Rouleau, médecin en chef, Major Emile Ranger, M. F.-V. Champagne, de "La Presse", M. Ernest Bilodeau, de "La Patrie", M. Alexis Gagnon, du "Devoir" et M. Eugène Chartier, de "La Tribune" de Saint-Hyacinthe.

Plusieurs santés furent proposées, celles du Pape, du Roi, du Président Général, de la presse et du président du banquet, chacune nécessitant des paroles intéressantes de la part des orateurs.

Comme résultat de cette réunion, le souvenir de voyage désormais historique des Artisans accompagnant le Délégué Apostolique sera conservé dans un album, où l'image et la pensée auront la préséance.

La Fête du Travail

On a célébré lundi, la fête du travail, pour la première fois depuis une dizaine d'années. Il y eut salve matinale. La procession fut intéressante, les chars allégoriques étant nombreux et les automobiles décorées ne manquant point de goût. Le programme de l'après-midi a été gâté par une pluie malencontreuse qui nous est arrivée juste au moment où les spectateurs attendaient la partie de balle au camp qui devait avoir lieu entre notre club local et celui des Trois Rivières. Il le fut également par un pénible accident, M. Arthur Germain, un des joueurs des Trois-Rivières s'était fait blesser cruellement. En frappant une balle, celle-ci lui a rebondi sur la bouche et il est tombé comme une masse. Mandé en toute hâte le Dr Viger lui a prodigué les premiers soins. La partie s'est continuée, malgré la petite pluie, le club local sortant victorieux.

o o o

Pour Toronto

M. l'abbé Cabana, du Séminaire, doit partir le 17 pour Toronto, réclamer par S. G. Mgr McNeil pour enseigner le français au Grand Séminaire de la Capitale ontarienne.

Avis aux Marchands

POUR VOTRE

Eau de JAVELLE

MARQUE

"Feuille d'Erable"

Garantie de 1ère Qualité
Demandez les PRIX à

Maurice Beauchamp

ST-SIMON

SOUVENIR

IL Y A 33 ANS

La Tribune du 7 septembre 1888 faisait de la politique, son éditorial discutant "L'honnêteté bleue". Par contre, le collaborateur "J.A.C." s'est repris en publiant "Les ennuis du trône".

Au Conseil de Ville, le 31 août 1888, on discute la légalité de remettre certains noms sur le rôle après qu'ils ont été oubliés par les assesseurs. On accorde une exemption de taxes à M. Seylas, ministre presbytérien.

Près de 500 petits garçons entrent à l'Académie Girouard.

Il y aura élection des conseillers pour le quartier Cimp, MM. O. Desmarais et H.T. Chalifoux étant candidats d'un côté et de l'autre, MM. N. Raymond et J. O. Dion.

Le pain est à 18 cts.

La Tribune réclame pour St-Hyacinthe un Bureau de Poste plus convenable à l'importance de la ville.

M. Léon Ringuet vient d'être engagé comme professeur de musique au Séminaire.

Parmi les naissances : le 30 août 1888 : Mme Claver Casavant une fille ; le 28, Mme Napoléon Brunelle une fille ; le 31 Mme Arthur Bernier, une fille.

Parmi les mariages : le 3, M. R. P.A. Duperrouzel à Delle Alphonsine Laperle ; le 4, M. G.A. Michaud à Delle Marie Joiada Bergeron.

Parmi les décès ; le 28, M. Arthur Bernier, 29 ans.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

Heures du départ des trains,
Heure Solaire :

*9.55 a.m., *5.15 p.m., *9.35 p.m.—Pour Sherbrooke, Coaticook, Island Pond, Portland, x Victoriaville et Québec via Richmond.

*5.41 a.m., *6.20 a.m., *10.43 a.m., X 4.32 p.m., *5.22 p.m., pour Montréal, Ottawa, Toronto, Chicago, Winnipeg et les Etats de la Nouvelle Angleterre, Boston, Lowell, Nashua, Springfield ; pour ces derniers endroits les trains partent de Montréal tous les jours à 8.05 a.m. et 8.00 p.m.

c 7.30 p.m.—Local pour Montréal.

Heures de l'arrivée des trains :

*9.55 a.m., *12.25, *5.22, *2.05, *5.15 p.m., *5.40 p.m., *9.35 — De Montréal, Toronto, des Etats-Unis et de l'Ouest.

* tous les jours ; x tous les jours, dimanches exceptés ; c dimanches seulement ; X tous les jours samedi et dimanche exceptés ; S samedi seulement.

Sur demande des passagers nous émettons des billets bons sur le Pacifique Canadien ou le Canadien National à partir de Montréal ; le bagage est aussi enregistré directement de Saint-Hyacinthe à destination. Service de wagons-lits fait sans charge et avec promptitude.

Pour billets et renseignements adressez-vous à Ernest O. Picard, 35 rue Laframboise, ou à J. P. LAZURE, chef de gare.

TRAVAUX

D'IMPRESSION

Avec le mois de SEPTEMBRE la reprise des affaires se produira. Vous devrez faire exécuter des travaux d'impression qui sont absolument nécessaires à votre commerce.

SUCCES

Le succès en affaire réside pour une bonne part sur l'impression que donne la papeterie. Plus votre papeterie sera attrayante, plus son effet sur vos clients sera favorable.

CACHET PARTICULIER

Pour que vos impressions produisent tout l'effet désiré, il faut de toute nécessité qu'elles possèdent ce cachet particulier que nous savons leur donner.

SATISFACTION

Confiez-nous une commande et nous vous prouverons que "La Tribune" est l'endroit par excellence pour y faire exécuter des travaux d'impression.

PRIX MODERES

Nous avons pour méthode de charger un prix modéré, et un prix modéré seulement.

* * *

"LA TRIBUNE"

— DE —

St-Hyacinthe

VOIX DE L'A. C. J. C.

PIÉTÉ — ÉTUDE — ACTION

44^e ANNÉE, No 36

Le 9 SEPTEMBRE 1921

CONVENTION

Comme annoncé la semaine dernière, notre convention annuelle a été fixée au 16 octobre prochain. Le Comité vient d'accepter l'offre du cercle Crevier de Marieville, d'aller là-bas tenir la convention. Ils nous fourniront logement, dîner, souper. Nous continuons la coutume commencée à Acton-Vale, de tenir une convention sur deux, chez un de nos cercles. Mettons-y tous la main suivant les directions du comité régional et cette convention sera un succès comme les précédentes.

LE SEMEUR

Livraison d'août

Le *Semeur*, organe de l'Association Catholique de la Jeunesse, entre dans sa 18^e année de publication. Rappelons l'appel que lançait en 1904 M. Albert Benoit, secrétaire du Comité central, lorsque parut le premier numéro de l'organe de l'A. C. J. C. :

"C'est le rêve de notre Association d'aller chercher partout dans la nation canadienne les forces vives de la jeunesse, pour les rendre cohérentes et les orienter vers la défense des intérêts de la religion et de la patrie. Le bulletin veut aider l'A. C. J. C. dans cette œuvre de groupement viril et d'active préparation.

"Le rôle qu'il convoite est celui du semeur. Le Congrès du mois de juin dernier a montré de façon non équivoque comment l'âme d'une partie de notre jeunesse est déjà préparée aux idées généreuses de l'apostolat social. C'est le temps d'y jeter cette semence, avant que des doctrines d'une moins noble venue y aient implanté leurs tiges délétères et leurs épines traitres.

"Qui sait si le *Semeur* n'ira pas, par son travail, révéler à elles-mêmes des jeunes énergies capables de grandes œuvres? Combien ne soupçonnent pas les trésors de dévouement qui gisent enfouis dans les profondeurs de leurs âmes, inappréciables ressources peut-être, déposées là par la Providence pour le bonheur de l'humanité et de la patrie."

Pendant dix-sept ans, le *Semeur* est resté fidèle à ce rôle qu'on lui avait assigné. Véhicule de bien des idées généreuses, instrument de formation, de liaison et parfois d'offensive, il n'a cessé de porter à tous au-môniers chefs de Comités et de cercles, membres de l'Association, des programmes de piété, d'études et d'action qui furent comme autant de mots d'ordre.

Pendant 17 ans il a fait connaître au public les aspirations, les idées et les idéals de la jeunesse canadienne-française. Cette année, il ambitionne de faire encore davantage avec le con-

cours de tous les membres et de tous les amis de l'A. C. J. C. Des rubriques variées en feront l'organe choisi et aimé de tous ceux qui sont restés fermement attachés à la foi catholique, aux traditions françaises et aux principes d'ordre et de paix.

Voici le sommaire du mois d'août :

Au retour de Québec,

Guy Vanier

Rapport du Secrétaire général de l'A. C. J. C. (1920-1921),

Wilfrid Guérin

Rapport du Trésorier général de l'A. C. J. C. (1920-1921),

Cuthbert Désy

Notes et commentaires : Le voyageur et sa patrie—

Le sport et les œuvres de la jeunesse

Prix de l'abonnement, \$2. par année. S'adresser au Secrétaire général de l'A. C. J. C., 90, rue Saint-Jacques, Montréal.

ALPHONSE DE LA ROCHELLE

LES PRIX D'ACTION INTELLECTUELLE

L'avenir est souvent au groupe qui dispose des forces les plus considérables de l'esprit.

abbé LIONEL GROUX

Pour rendre fécondes les aspirations des jeunes Canadiens-Français à la vie intellectuelle, l'Association catholique de la Jeunesse fonda en octobre 1919 les "Prix d'action intellectuelle."

L'on se rappelle que des prix sont de \$100. chacun. Ils seront décernés en séance solennelle au cours de l'automne. Tous les jeunes Canadiens-français de l'un ou de l'autre sexe, âgés de 20 à 35 ans inclusivement, peuvent obtenir l'un des dix prix. Il y en a pour toutes les variétés de talent.

Pour faciliter la tâche des juges, tous ; auteurs, professeurs, amis des lettres canadiennes, sont priés de signaler à l'attention de l'A. C. J. C. toutes les pièces de réelle mérite dues à la plume des jeunes. Articles, études, livres et manuscrits devront être adressés en cinq (5) exemplaires au "Secrétariat général de l'A. C. J. C. Immeubles Versailles, 90, rue Saint Jacques, Montréal."

La période annuelle a été fixée d'octobre à octobre. C'est dire qu'il ne reste plus qu'un mois pour proposer une candidature ou soumettre un dossier complet.

Voici la classification des dix prix de \$100. indispensable pour les juges :

Prix de littérature.—Compositions en prose assez élaborées, dans un genre ou sur un sujet de quelque importance.

Prix de narration française.—Compositions en prose, d'un genre moins sévère ou sur un sujet de moindre importance.

Prix de poésie.—Poèmes d'une certaine envergure, ou groupes de pièces distinctes traitant de sujets divers.

Prix de critique littéraire et de critique d'art.—Études, articles ou conférences écrites, se rappor-

tant à l'histoire de la littérature et des beaux-arts, à la critique des œuvres, aux méthodes de travail, et généralement à la culture de l'esprit et à l'éducation du goût.

Prix de littérature et de sciences religieuses.—Théologie, écriture sainte, apologetique, liturgie, histoire ecclésiastique, et toutes autres études où domine l'idée de religion.

Prix de philosophie et de droit.—Compositions littéraires se rapportant à la philosophie ou au droit.

Prix d'histoire et de politique.—Études d'histoire canadienne ou étrangère, monographies, biographies, essais sur quelques problèmes d'intérêt public.

Prix de sciences sociales.—Études sur la société, sur les rapports des individus et des classes, sur les théories et sur les problèmes qui se rapportent à la condition et aux relations des hommes vivant en société.

Prix d'économie politique.—Études sur la production, la circulation, la répartition, ou la consommation des richesses.

Prix de travaux scientifiques et techniques.—Tous mémoires ou essais d'ordre scientifique, artistique ou professionnel, non contenus dans les divisions précédentes.

LE COMITÉ CENTRAL DE L'A. C. J. C.

Croyez-vous qu'une annonce dans La Tribune vous sera profitable? Essayez, et vous serez convaincu du fait.

J. B. Fontaine

Ouvrage garanti dans toutes les fluxions, cassures, lumbago, sciaticque, paralysie infantile, cancer et toutes cassures ou maladies des os supposées incurables.

A St-Hyacinthe, 118 St-Antoine, vendredi et samedi.

A St-Guillaume, dimanche et lundi.

A Montréal, 923 Chemin Belne Marie, Côte des Neiges.

Q. M. S. R.

Heures du départ des trains
a) No. 60 Pour Iberville et Noyan 2.30 p.m.

(b) No 61 pour Sorel 1.30 p.m.

(c) No 63 pour Sorel 2.30 p.m.

a) Tous les jours dimanches exceptés.

b) Tous les jours samedis et dimanches exceptés.

c) Samedi seulement.

Pour amples renseignements, Tél. 28.

N. J. FERGUSON,
General Passenger Agent.
L. J. BOURBEAU,
Agent, St-Hyacinthe, P. Q.

R. BOISVERT

Garage et accessoires d'automobiles

REPARAGES

Distributeur des Produits FORD pour Bagot

ACTON - VALE, P. Q.

Tel. Bell 39

DECOUVERTE MONDIALE

ACAINE

Le monde médical s'agite en ce moment à propos de l'arsenic employé pour vitaliser les dents. Ce poison est accusé, avec justice dans beaucoup de cas, de produire la nécrose des os maxillaires et partant des abcès dentaires dommageables à la santé générale de l'individu. Le Dr J. N. Paul Fournier a constaté ces résultats néfastes depuis au-delà de 15 ans et voilà la raison de ses recherches transcendantes en art dentaire. A preuve voici ce qu'il écrivait dès 1910, (les documents sont là), à l'aurore de la découverte de son anesthésique local, l'Acaine, qu'il utilise depuis cette époque pour l'extraction des nerfs dentaires absolument sans douleurs et sans mauvais résultats :

'Étonnant résultat. —

C'est surtout ici que l'Acaine permet d'obtenir les résultats les plus extraordinaires. Avec un peu de pratique, elle permet à l'opérateur d'obtenir en 10 minutes, sans aucune douleur, ce qui lui demande 15 jours, 3 semaines et souvent plus, dans certains cas.

Les substances médicinales spécifiques qui composent l'acaine ont pour but d'atténuer les effets que cause l'injection et d'assurer, sous le plus bref délai, le retour des tissus anesthésiés à l'état normal.

L'arsenic, qui s'emploie universellement pour dévitaliser la pulpe dentaire, agit par pléthore de la partie au contact, en dilatant les artères et contractant les veines. Il se produit une stase du sang dans la pulpe et, par suite, une mortification. En termes vulgaires mais justes : "La dent est étouffée dans son sang". Le nerf enlevé, il faut traiter la dent un temps indéterminé pour détruire cet état pathologique causé par l'arsenic. En momifiant les résidus rétractaires du sang dont la dent est saturée.

Décoloration. —

De plus, la dent tourne au noir par la décomposition du fer contenu dans l'hémoglobine. En résumé, par ce procédé à l'arsenic, l'on crée un état morbide très déplorable d'abord, puis l'on travaille de 8 à 15 jours ensuite pour en atténuer les résultats.

Extraction du nerf par l'acaine. —

LE PROCÉDÉ QUE JE PRECONISE AGIT TOUT AUTREMENT. L'acaine, injectée d'abord comme pour l'extraction de la dent, rend les parties parfaitement exsangues. Deux ou trois minutes après l'injection, vous pénétrez sans douleur dans la pulpe en perçant la cou onne, puis, avec un tire-nerfs, vous extrayez la pulpe anémiée, ne contenant aucune trace de sang : votre dent était saignée à blanc. Du même coup, votre travail demofication est fini, et les ennuis de la décoloration de la dentine sont écartés.

L'Acaine est appelée à rendre les services les plus extraordinaires dans la chirurgie en général. Un très grand nombre d'opérations vont pouvoir se faire sans recourir à la grande anesthésie (à l'éther ou au chloroforme) qui ne sourit jamais à personne. Des expériences se continuent en ce moment par les maîtres de la science chirurgicale et les détails suivront plus tard.

UNIQUE AU MONDE

"Extraction des nerfs dentaires absolument sans douleur en 5 ou 10 minutes suivie immédiatement de l'obturation et de la prothèse complète en une seule séance."

Extraction et plombage des dents sans douleur par le même procédé.

Bureaux du Dr J.-N. PAUL FOURNIER

ST-HYACINTHE, Qué.

TELEPHONE 40

PHARMACIE DU DR J. E. A. COLLETTE

Dragées, Produits Français et Brevetés. Accessoires :

Articles de Toilette, Parfums, Chocolats.

ATTENTION SPECIALE aux MEMBRES du CLERGE
et aux COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

PRESCRIPTIONS DES MEDECINS REMPLIES AVEC LE PLUS GRAND SOIN

Bureaux et Pharmacie: 197, rue CASCADES coin Ste-Ann.

TELEPHONE :
JOUR 348 — NUIT 311

J. ARTHUR ARCHAMBAULT
Rés. Tel. Est 5615w

ERNEST ROBITAILLE
Rés. Tel. Las. 1801-s 4

ARCHAMBAULT & ROBITAILLE COMPTABLES

Ci-devant du Bureau de l'inspecteur de l'Impôt sur le Revenu
District de Montréal.

180 RUE SAINT-JACQUES
CHAMBRE 302

SPECIALITE :
Rapports sous la loi de l'Impôt sur le Revenu
Et sous la loi taxant les profits d'affaires.

MONTREAL

DU NOUVEAU

Nous avons reçu des étoffes splendides. Jamais vous n'aurez meilleure occasion de vous vêtir avec élégance.

CHARRON & CIE

MARCHANDS-TAILLEURS

229 Rue CASCADES

ST-HYACINTHE

A PROPOS DE VALEURS INDUSTRIELLES

Un des périodiques financiers les plus clairvoyants qu'on puisse lire, le JOURNAL DES RENTIERS, de Paris, juge que c'est l'heure en France de s'intéresser davantage aux bonnes valeurs industrielles. Ce qu'il entend par ce terme, laissons-lui le soin de nous le dire.

"Je trouve dans ce groupe, dit-il, les valeurs D'INDUSTRIELLES comme disent les Anglais, c'est-à-dire les titres des Sociétés traitant les grandes matières premières essentielles à l'industrie, puis leurs succédanées, les entreprises de transformation : métallurgie et produits chimiques ; enfin les transports.

"Descendant l'échelle des besoins de la vie, je trouve ensuite les valeurs de force motrice, d'éclairage, d'électricité et d'alimentation. Celles-là ne chôment jamais. Elles subissent sans doute plus ou moins les circonstances changeantes et les influences déprimantes. Mais elles ont toujours cette base solide : le besoin permanent et universel de la consommation. Et c'est encore chez elle que le risque de la concurrence est le moins dangereux.

"Après celles-là, j'aurai à explorer, suivant mes goûts ou mes connaissances spéciales, le vaste domaine des entreprises secondaires, exerçant des industries accessoires, mais cependant pour vues d'une clientèle par la diffusion du besoin qu'elles servent ou par la vulgarisation acquise de ce besoin."

Si l'on étudie les valeurs industrielles placées par la maison Versailles - Vidricaire - Boulais (limitée), on verra qu'elles rentrent toutes dans l'une ou l'autre des catégories ci-dessus. La production de l'énergie hydro-électrique répond en notre pays à un besoin essentielle de la vie économique et constitue par conséquent une INDUSTRIE-CLEF ou fondamentale ; c'est cette industrie qu'exploite, dans un champ à elle, la Compagnie hydraulique du Saint-François. On peut en dire autant de la fabrication des pâtes de bois dans le monde entier ; or, la Compagnie de Pulpe et de Pouvoirs d'Eau pratique surtout cette industrie. La Compagnie générale du port de Chicoutimi exploite une payante entreprise de transports. La compagnie Lamontagne et la Brasserie Frontenac sont pourvues d'une clientèle certaine, l'une par l'universalité des besoins qu'elle sert (valises, sellerie, etc.), l'autre par la vulgarisation d'un goût qui est devenu un besoin chez tout peuple civilisé (la bière).

A l'exception de la Brasserie Frontenac, fondée en 1913, mais que la dépression économique n'affecte pas sensiblement, toutes ces compagnies sont vieilles de 20 à 50 ans, ont été fondées avec des ressources infimes et ont traversé des temps pires que ceux d'aujourd'hui. Ajoutons que leurs obligations sont des titres de PRET hypothécaire garantis par des biens valant plusieurs fois le montant du prêt. En y mettant votre argent, vous vous assurez un revenu fixe de 6½ à 7%, et vous aidez au développement économique du Canada français.

La maison Versailles-Vidricaire-Boulais (limitée) offre aussi en

vente toutes les bonnes valeurs municipales et scolaires au rendement de 6 à 6¼%.

Cette maison à ses bureaux à Montréal, rue St-Jacques, 90 ; à Québec, rue St-Pierre, 80 ; à Ottawa, immeuble de la Banque Nationale, rue Rideau.

Servante demandée

On demande une servante pour une petite famille. Un bébé seulement. S'adresser à 242 rue Girouard, ville. jno

Vie tranquille

Celui qui désirerait jouir de la tranquillité d'un village trouvera à acheter une magnifique maison au village de St-Hugues.

Pour informations s'adresser à BOITE 485 ville.

Voulez vous un journal qui vous renseigne sur les affaires locales, sans subir l'influence d'aucun parti politique ou autre, voulez-vous savoir la vérité sur tout ce qui intéresse St-Hyacinthe? Lisez la Tribune.

Croyez-vous qu'une annonce dans La Tribune vous sera profitable? Essayez, et vous serez convaincu du fait.

Etat Civil

CATHEDRALE BAPTEMES

1er sept.— J. B. J. Adrien, fils de Ls Bernard et de Hectorine Petit. Parrain et marraine : J. B. Bernard, Mme M. Bernard.

1.—Marie H. L., fille de J. S. Beaudet et de E. Chalifoux. Parrain et marraine : L. Châlitoux et H. Chalifoux.

1.—M. Rose Cécile, fille de O. Brady et de A. Bouthillette. Parrain et marraine : Ls Lavigne et A. Blanchette.

2.—Jos.-Roger-Gaston, fils de B. Dion et de N. Normandin. Parrain et marraine : O. Normandin et O. Givry.

3.—M.-B.-P., fille de Ls-G. Saurette et de B. Girouard. Parrain et marraine : A. Girouard et H. Cnoquetel

4.—J.-P.-Clément, fils de Ls-Ph. Gendreau et de G. Grondin. Parrain et marraine : Ls Tremblay et C. Tétrault.

5.—Paul-Emile, fils de H. Casavant et de E. Petit. Parrain et marraine : E. Petit et A. Lari-vière.

MARIAGES

5—Entre L. Lessard et A. Gervais.

SEPULTURES

E. Lamothe, dite Sr Véronique. Âge de 28ans.

PAROISSE NOTRE DAME DU ROSAIRE BAPTEMES

3—Joseph-Fernand-Gaston, fils de Ernest G. et de Eugénie Tanguay. Parrain et marraine : Victor Tanguay et Marie - Louise Vincent.

6.—Joseph - Léopold-Antonio, fils de E. Côté et de Jeannette Gauthier. Parrain et marraine : Ant. Côté et Simone Maheu.

7.—Marie-Rita-Simone, fille de E. Laflamme et de L. Leblanc. Parrain et marraine : H. Leblanc et M. Leblanc.

7.—J.-Louis-Laurent, fils de O. Morin et de B. Harnois. Parrain et marraine : A. Morin et Marguerite Scott.

MARIAGES

6.—Entre Bernard Bouchard et Lucienne Leduc.

6.—Entre W. R. Pelletier et A. Berth aume.

SEPULTURES

7.—Virginie Lussier, dite Sr St-Frs-Xavier, à l'âge de 50 ans.

Lisez La Tribune, elle vous dira la vérité.

AUTRE VICTIME DU RHUMATISME

Parfaitement guéri après avoir pris "FRUIT-A-TIVES" dix semaines.



M. AMÉDÉE GARCEAU

82, rue Hickory, Ottawa, Ont.
"Pendant plusieurs années, j'ai été victime de cette affreuse maladie, le rhumatisme. En 1913, j'ai été alité pendant quatre mois, souffrant de rhumatisme dans les jointures des genoux, les hanches et les épaules. J'ai essayé divers remèdes, et j'étais sous les soins d'un médecin ; mais rien ne me guérissait. Alors, j'ai commencé à prendre 'Fruit-a-tives' ; six semaines après, j'étais bien et reprenais mon travail.

Je considère ce médicament aux fruits, 'Fruit-a-tives' comme réellement merveilleux pour le traitement du rhumatisme, et je conseille fortement à toute personne souffrant du rhumatisme, d'essayer 'Fruit-a-tives'."

AMÉDÉE GARCEAU.

50c. la boîte, 6 pour \$2.50, boîte d'essai 25c. Chez tous les pharmaciens, ou envoyé, franc de port, par Fruit-a-tives Limited, Ottawa, Ont.

Commission des Liqueurs CLUBS, BATEAUX A VAPEUR, WAGONS-RESTAURANTS

Il est permis de vendre des Bières et des Vins, pour consommation sur place, dans la salle à manger seulement, d'un Club autorisé par la Commission, mais où des repas complets se donnent régulièrement aux membres de ce Club et à leurs invités. Les repas auxquels il leur est permis de vendre des Vins ou des Bières doivent être servis entre neuf heures du matin et dix heures du soir (Heure So-laire.) La même règle s'applique aux Bateaux à Vapeur et aux Wagons-Restaurants d'un convoi, pendant la durée du transport des voyageurs.

LES CLUBS, BATEAUX A VAPEUR, WAGONS-RESTAURANTS NE PEUVENT VENDRE AUCUNE LIQUEUR FORTE.

Article 31—Clause 3.—"Toute personne ayant charge d'un bateau à vapeur, wagon-restaurant, club, peut pendant le repas que prend un voyageur ou un membre du club, suivant le cas, lui vendre, au verre ou à la bouteille, des vins et des bières que lui et ses convives doivent consommer sur place, dans la salle à manger seulement, pendant leur repas—pourvu que la Commission ait octroyé un permis à cet effet à la dite personne, sur paiement des droits prescrits par la présente loi, et que ce permis soit en vigueur."

La Bière et le Vin ainsi vendus devront être servis aux voyageurs, ou membres du Club, suivant le cas, dans les bouteilles originales. Il est défendu d'ajouter au vin ou à la bière une liqueur alcoolique quelconque.

Le PERMIS DE VENTE des Bières et des Vins doit être constamment affiché à la vue du public dans la salle à manger du club ou du bateau à vapeur ou dans le wagon-restaurant. Toute infraction à cette clause de la loi est sévèrement punie.

Commission des Liqueurs de Québec

Cette annonce n'est pas publiée dans le but de favoriser la vente d'aucune liqueur alcoolique, mais dans le but de faire connaître au public cette nouvelle loi et d'obtenir sa coopération.

AVIS La Commission informe le public que tous ses employés sont porteurs des moyens d'identification nécessaires. Toute personne qui se présentera sans être porteur de cette pièce officielle devra être considérée comme un imposteur.

La prochaine annonce traitera de la vente des BIERES ET VINS DANS LES BARRIQUES ET HOTELS D'ETE.

CHRONIQUE MUNICIPALE

Mercredi soir dernier, les échevins se réunissaient en assemblée régulière.

Après l'adoption des minutes de la dernière réunion, le greffier donna lecture d'une lettre de remerciements du Maire d'Aylmer, sur le don que lui a fait la Cité de St-Hyacinthe pour venir en aide aux sinistrés de sa localité.

Sur la proposition de MM. Solis et Benoit, le budget supplémentaire de l'année courante a été adopté unanimement.

Devant l'indifférence de la United States Fidelity and Guaranty Co à régler la réclamation de la Cité, sur la garantie de l'extrésorier, M. Solis propose, secondé par M. Augustin que l'avocat de la Corporation soit autorisé à prendre des procédures pour recouvrer ce qui est dû à la Cité. La proposition est adoptée unanimement.

Sur la lecture d'une lettre du Secrétaire de l'Union des Municipalités de la province, M. Sylvestre propose, secondé par M. Surprenant, et adopté à l'unanimité que le maire Bouchard représente la Cité à cette convention des municipalités de la province.

Un rapport de la dernière convention des chefs de pompiers est lu et déposé aux archives.

M. Solis donne avis qu'à la prochaine assemblée il proposera l'adoption d'un règlement, le No 316, pour imposer la taxe foncière d'administration pour 1921 et l'adoption d'un autre, le 317, pour imposer la taxe foncière spéciale annuelle pour payer l'éclairage des rues et places publiques et l'entretien des rues, pavages, trottoirs et égouts de la cité pendant l'année 1921.

Lecture est faite de la ligue de balle, avec considération remise à une autre séance.

Il est unanimement adopté que le greffier demande des soumissions pour dix pantalons et dix paires de chaussures pour nos constables.

Le rapport de la pesée du pain et celui du département du feu sont lus et déposés aux archives. On donne lecture aussi d'une lettre de M. E. Bisailon, se plaignant du stationnement des voitures dans la rue St-Denis. L'ingénieur et le chef de police devront s'entendre pour faire faire des affiches.

Et la séance se termine dans l'adoption des comptes.

Eugène CHARTIER.

Propos Agricoles

FRAISES

Le fraisier est une des plantes les plus répandues sur la surface du globe : toutes les parties du monde le possèdent.

Le Canada sur toute son étendue en est parsemé ; mais ce n'est que vers 1760 qu'on y a ajouté les grosses variétés cultivées de nos jardins aux petites variétés sauvages de nos champs.

C'est du croisement des fraisiers Ananas avec ceux de nos champs que sont nés nos fraisiers ordinaires de culture : ils ne produisent qu'en juillet.

Plus avantageux, les fraisiers améliorés des Alpes, trop peu connus jusqu'ici parmi nous, produisent de juillet aux gelées, pourvu qu'ils ne souffrent pas de sécheresse ; il faudrait les populariser dans notre pays. En France on les trouve partout.

L'INDUSTRIE ERABLIÈRE

L'industrie érablière est exclusivement confinée au continent américain, ou la pratiquaient les Sauvages dès avant l'arrivée des Blancs.

A l'approche du printemps, ils entaillaient les arbres au tomahawk, inséraient un chalumeau en-dessous et plaçaient à terre un baquet d'écorce de bouleau pour y recevoir le doux fluide.

Dans des chaudrons de terre ils faisaient ensuite patiemment réduire et obtenaient un sirop noir et épais, dont ils se délectaient.

Ils ont été les premiers maîtres de nos pères dans cette industrie.

LA LOQUE

La loque est la pire maladie qui puisse s'introduire dans un rucher ; elle entraîne la ruine en peu de temps.

Elle est causée par la multiplication rapide d'un bacille si minuscule qu'une larve ou abeille naissante peut en contenir jusqu'à un billion.

Si la maladie est avancée, brûlez toute la ruche avec son contenu.

Si la maladie ne fait que commencer, remplacez vos reines par des italiennes, qui ne sont à peu près jamais infestées de ce mal.

Dans tous les cas pour prévenir l'épidémie, souvent régnante dans les environs, ne négligez pas de mettre du camphre dans la ruche.

ISIDORE DUCHAMP.

ABONNEMENT NOUVEAU — Procurer un nouvel abonné à un bon journal est une façon non équivoque de lui témoigner de la sympathie. Si tous nos amis voulaient nous rendre ce service, ils fortifieraient grandement notre œuvre.

L'ORGANISATION DU TRAVAIL

M. LE CHANCELIER DESRANLEAU A LA SEMAINE SOCIALE

(Suite)

Il reste à examiner un autre aspect, la valeur sociale du syndicat. Or, c'est un fait, que depuis 1830, le socialisme s'est peu à peu glissé dans les organisations ouvrières de France et même de tout les pays, particulièrement en Angleterre, dans les "Trade Unions" ; on pourrait bien en dire autant des Etats-Unis avec ses "Chevaliers du Travail" et sa "Fédération américaine du travail" et même du Canada, où la fédération américaine a été toute puissante jusqu'à ces toutes dernières années.

En France, le mouvement syndicaliste n'a la point sans de graves excès.

Ce pendant qu'une élite travaillait ainsi avec ardeur, beaucoup discutaient, trouvaient les promoteurs du mouvement syndical utopistes et osés, on suspectait leur orthodoxie. Mais Rome était au courant ; elle suscitait et dirigeait les efforts. C'est ce qu'elle fit par la bouche de Léon XIII, lors de la publication de l'encyclique "Rerum Noverum."

Et maintenant, qu'est-ce que le syndicat ? La définition du R. P. Vermeersch renferme à peu près toutes les autres qui en ont été données : Le syndicat est une union formée entre personnes exerçant la même profession ou le même métier pour la défense et l'avancement de leurs intérêts communs.

Les syndicats se subdivisent de plusieurs façons ; impossible et inutile de les énumérer toutes. Tenons-nous à deux catégories : les syndicats patronaux, ouvriers et mixtes, les syndicats neutres chrétiens et catholiques.

Les syndicats patronaux groupent les patrons d'une même industrie pour la protection et la défense de leurs intérêts. Ils se transforment souvent en "trust" et en "catels."

Les syndicats ouvriers ne réunissent que des ouvriers d'un même métier et ne s'occupent que des intérêts des ouvriers. Ils se partagent en deux groupes d'esprit et de méthodes différents : les syndicats ouvriers professionnels et les syndicats ouvriers révolutionnaires.

Il y a encore le syndicat mixte. Celui-ci réunit les patrons et ouvriers d'un même métier. Cette forme de syndicat au point de vue de la paix sociale est la plus parfaite et la plus féconde parce qu'elle concilie dans le même organisme l'élément patronal et l'élément ouvrier.

Au point de vue religieux les syndicats se divisent en neutres, chrétiens et catholiques. Le syndicat neutre met de côté ce qu'on est convenu d'appeler les préjugés religieux. Pour lui, la question religieuse est absolument étrangère aux questions ouvrières, et c'est un mal de l'y mêler. Il reçoit parmi ses membres tous les ouvriers à quelque religion qu'ils appartiennent.

Les syndicats chrétiens ont eu leur origine en Allemagne vers 1899. Cologne est leur centre, ils admettent toutes les professions qui professent une religion conforme à l'ordre des sociétés, c'est-à-dire qui ont la croyance en Dieu et qui reconnaissent un ordre surnaturel, spirituel et temporel. Ils combattent la tactique de la lutte des classes par des efforts de réconciliation et de paix sociale. Pour assurer l'entente entre protestants et catholiques, ils éliminent de leurs programmes toute question de nature religieuse, ou purement politique, limitant leur action à la solution des problèmes économiques.

Pourtant, dans le monde entier, on demanda bientôt des syndicats catholiques absolument.

Pie X, dans son encyclique "Singulari Quadam", sur la question des syndicats chrétiens, dit que dans les pays catholiques il faut de toute nécessité établir et favoriser les syndicats catholiques. Dans les pays mixtes, il faut faire la même chose ; partout où cela sera le moins possible. En Allemagne, où la situation est toute particulière. Sa Sainteté accorde des concessions spéciales. On y prône cependant, autant que possible, le vrai syndicat catholique.

Mais il y a les syndicats catholiques, ceux qui méritent, comme dit Pie X, toute notre approbation et tous nos encouragements. Chez eux, tout doit être catholique : les membres, la direction, les moyens d'action, la fin. C'est dire qu'ils n'acceptent que des catholiques dans leurs rangs. Ils sont dirigés par des aumôniers et se gouvernent d'après les enseignements de l'Eglise.

Il y a beaucoup à dire sur les services que sont susceptibles de rendre les syndicats catholiques. Ceux-ci sont nombreux, autant que variés. Le syndicalisme est le correctif et le contre-poids du capitalisme, donc le syndicalisme est très utile et même nécessaire aux ouvriers. Cette nécessité est née du besoin de réaction contre l'individualisme incohérent restauré par la révolution en France, et le protestantisme, dans les autres pays.

Mais le syndicalisme le plus remuant par conséquent le seul qui soit bien connu du public fut toujours le syndicalisme révolutionnaire. Il a son centre à la Bourse du travail, à Paris. Jusqu'en 1902, il comptait deux groupes principaux : la "Fédération des Bourses du travail" et la "Fédération du Travail." En 1902, ces deux organisations se sont fondues en une seule au congrès de Montpellier et ont formé la "Confédération générale du travail," la tristement fameuse C. G. T. Elle a fini par mériter la désapprobation universelle et le gouvernement a prononcé sa dissolution.

Suite à la page 2

QUESTIONS ET RÉPONSES

Adressez vos questions et réponses comme suit :

La Tribune

Questions et réponses,
Saint-Hyacinthe, Qué.

Réponses

26.—Combien, depuis sa fondation, la paroisse de St-Denis-sur-Richelieu a-t-elle eu de curés? — Depuis sa fondation, St-Denis-sur-Richelieu n'a eu que huit curés : 1.—M. Frichet, de 1754 à 1767 ; 2.—M. Cherrier, de 1769 à 1810 ; 3.—M. Kelly, de 1810 à 1817 ; 4.—M. Bédard, de 1817 à 1834 ; 5.—M. Demers, de 1834 à 1862 ; 6.—M. O'Donnell, de 1862 à 1897 ; 7.—M. Michon, de 1897 à 1913 ; 8.—M. Nadeau, depuis 1913.

27.—Champlain connaissait-il notre région pour l'avoir visitée ? — Champlain connaissait notre région pour l'avoir visitée dès 1603, puis en 1609. La première fois, il avait exploré le Richelieu depuis son embouchure jusque devant St-Charles. La seconde fois, il l'a remonté jusqu'à sa source, armé en guerre contre les Iroquois, qu'il battit au lac George. Les deux fois, il a remarqué la richesse de tout le pays traversé et n'a pas manqué de le noter plus tard dans ses relations de voyages.

28.—N'a-t-on pas tenté, dans la première moitié du dernier siècle, de changer en un autre le nom de Saint-Hyacinthe ? — Peu après la mort du fondateur de notre séminaire, en effet, on a tenté de changer le nom de notre cité en celui de *Girouardville* ; en 1836, M. Prince, plus tard premier évêque de Saint-Hyacinthe, inscrivit cette substitution en tête d'une de ses lettres, mais l'innovation ne prévalut pas.

Nouvelles questions

32.—Est-il vrai que Saint-Hyacinthe est le principal siège de la dévotion du Saint Rosaire en Canada ?

33.—Quelles sont les paroisses du diocèse de Saint-Hyacinthe qui ont leur histoire publiée en un volume distinct ?

34.—Le célèbre littérateur français, Xavier Marmier, a-t-il visité Saint-Hyacinthe ?

Notre crime

Le crime qu'on nous reproche, c'est de ne pas faire chorus dans le concert du matérialisme le plus éhonté, c'est de garder notre tête quand tout le monde perd la sienne, c'est de rester un peuple gentilhomme, c'est de nous accrocher aux droits français sculptés dans l'histoire, c'est d'aimer notre langue qui charrie une littérature, un caractère, une âme et un idéal que nous aimons.

LECLERC

Charité - devoir

"Quiconque se trouve avantage du côté des biens extérieurs, des biens du corps ou de ceux de l'esprit, tient ces faveurs de la magnificence divine, pour sa propre perfection sans doute, mais également pour être comme le ministre de la Providence et se rendre utile aux autres hommes".

LEON XIII

Pourquoi ne vous abonnez-vous pas à la Tribune ?